

Léo, association au profit des Orphelins Handicapés du Mali
Créée en 1999 - Loi 1901 - Déclarée à Avignon - siret : 519 212 096 00019

www.leo.asso.fr - contact@leo.asso.fr -  Association LEO



Le mot de Juliette

Je venais de rentrer de Bamako lorsque nous avons entrepris la rédaction du bulletin d'avril 2015 pour vous parler du chemin de vie de SIDI qui, grâce à l'obstination des bénévoles LEO dans le suivi des soins orthopédiques, a gagné son autonomie physique. Nous sommes heureux pour lui et fiers de ce succès mais malheureusement « peu de Sidi » dans le groupe des 39 orphelins que nous soutenons.

L'indéfectible soutien LEO apporte un plus mais ne peut pallier le déficit des ressources humaines locales en chirurgie et en rééducation. Les enfants lourdement atteints pâtissent de l'environnement sanitaire insuffisant au Mali ; l'inefficace prise en charge post-opératoire de Djibril en est le dernier exemple et remet en cause le projet de faire opérer d'autres enfants.

A toutes ces difficultés s'ajoutent de dures épreuves pour les maliens. En mars 2012 le coup d'état déstabilise l'économie malienne, puis en octobre de la même année, l'arrêt de l'adoption internationale provoque un effectif pléthorique d'enfants abandonnés à prendre en charge avec des partenaires financiers de moins en moins nombreux. A partir de janvier 2013 la guerre, avec une insécurité croissante, le terrorisme, la misère, complique les avancées et éloigne encore plus les partenaires.

La dernière épreuve en date, le virus Ebola a privé les enfants de sorties pendant le dernier trimestre 2014 car tout rassemblement était interdit à Bamako. Heureusement pour les enfants cette mesure a pris fin et j'ai eu le plaisir en février de les accompagner dans les jardins du musée. Les sorties font partie des activités éducatives et ludiques régulières bien encadrées. Le transport des enfants avec le personnel du CAPF (dit la Pouponnière de Bamako) se fait avec le bus offert en 2013 par l'association, sésame de sécurité avec ses logos Léo et Pouponnière.



Lors des missions à Bamako, cette insécurité rend plus difficiles mes déplacements que je ne peux effectuer à pied ou en taxi mais uniquement en voiture conduite par un homme de confiance. Certes, il ne s'agit que d'une petite contrainte au regard des écueils rencontrés sur le long chemin parcouru depuis 1999 lorsque les enfants, abandonnés parce que nés différents, vivaient dans une pièce de laquelle ils ne sortaient jamais.

Malgré les difficultés nous ne baissons pas les bras, votre engagement à nos côtés depuis 15 ans, marraines, parrains, donateurs assure l'indépendance d'action de notre association et nous donne les moyens d'agir concrètement contre la fatalité avec nos partenaires maliens (ONG et acteurs de la société civile) en sensibilisant et mobilisant les autorités étatiques et communautaires pour que ces enfants exclus se voient reconnaître une place au sein de la société malienne.

Sans vous tous, rien ne serait possible. Merci !



Extrait du programme Santé Sud 2015/2018 : Renforcement de la protection et du respect des droits des enfants abandonnés au Mali :

Le contexte et la dimension socioculturelle de l'abandon d'enfant au Mali.

L'abandon d'enfant est une pratique fréquente au Mali qui « a pris une proportion alarmante dans les grands centres urbains comme Bamako et certaines capitales régionales »¹, du fait d'une conjonction économique difficile, de l'exode rural et d'une mutation des valeurs traditionnelles de la société. Dans 80% des cas, les enfants sont abandonnés par des jeunes filles aides ménagères, mères célibataires, qui viennent des villages pour travailler à Bamako, comme domestiques, afin de préparer leur trousseau de mariage ou aider leur famille. Trop rapidement confrontées à la réalité d'un monde citadin, souvent analphabètes, elles ne bénéficient pas d'un accompagnement éducatif adéquat leur permettant de faire face aux difficultés de la ville. N'ayant jamais bénéficié d'une éducation sexuelle et relativement naïves, elles se retrouvent rapidement enceintes, suite à des abus sexuels, des rapports sans protection ou tarifés. Pour fuir cette « honte » sociale que sont ces enfants conçus hors mariage, ces jeunes femmes décident souvent d'avorter clandestinement, malgré l'interdit, ou de les abandonner à leur naissance. Or, actuellement, malgré le manque d'information et de sensibilisation des jeunes femmes maliennes, les pouponnières n'ont pas les moyens, les ressources humaines et le savoir-faire nécessaires pour mettre en oeuvre des actions de prévention de qualité.

¹ Rapport national sur le développement humain durable, Edition 2012. Protection Sociale et Développement Humain au Mali. Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées / PNUD.



Assemblée générale 2015

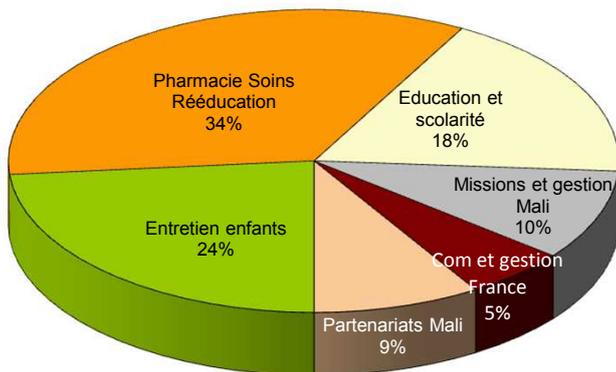
Chaque année, nous avons le plaisir de nous retrouver en assemblée générale, dans le Tarn, en Provence ou ailleurs en France pour faire un point sur la vie de l'association. Le 9 mai à Verdalle dans le Tarn, nous avons présenté le rapport moral et financier 2014, les projets 2015 mis en place lors de la mission à Bamako en février en prenant en compte l'effectif des enfants dans l'établissement :

- décembre 2012 = 90 bébés et enfants présents dont 23 en situation de handicap
- décembre 2014 = 224 bébés et enfants présents dont 39 en situation de handicap.

L'effectif des enfants est exponentiel sans possibilité de renforcement de l'effectif du personnel : 1 nourrice par dortoir de 14 enfants valides, 1 nourrice par dortoir de 8 à 10 enfants en situation de handicap.

Les orphelins handicapés grandissent en nombre et en âge. Sur le groupe de 39 bébés/enfants/adolescents et jeunes adultes que notre association soutient, une enfant de 12 ans est en placement familial depuis maintenant trois ans, dix bébés et jeunes enfants de moins de trois ans vivent au 2ème étage de l'établissement, un groupe de 28 (de trois à vingt et un ans) handicapés physiques et/ou mentaux vivent au rez-de-chaussée. Parmi eux, deux enfants de 5 et 14 ans présentent des troubles du comportement importants. Bien que suivis par un pédopsychiatre ils peuvent se mettre en danger et mettre en danger les autres, ils demandent au quotidien énormément de surveillance.

Charges 2014



La convention de partenariat 2015 CAPF/LEO a été signée à Bamako en février, elle a été approuvée et votée en assemblée générale. Elle acte la poursuite des actions engagées les années précédentes pour la pharmacie, les soins, la rééducation, l'entretien des enfants, l'éducatif, la scolarité quand elle est possible.

Egalement voté en assemblée générale, le partenariat 2015/2018 avec l'ONG Santé Sud dans un nouveau programme triennal qui fait suite au programme de développement 2009/2013 auquel nous avons participé.

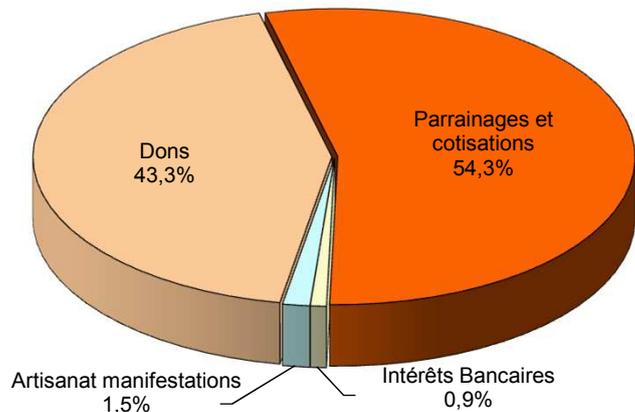
Programme 2015-2018

Renforcement de la protection et du respect des droits des enfants abandonnés au Mali dont les objectifs sont :

- la création de normes nationales pour l'accueil et la prise en charge des enfants abandonnés, notamment ceux souffrant de handicap, avec la mise en avant auprès des pouvoirs publics maliens



Ressources 2014



des difficultés d'existence et d'avenir de ces enfants.

- la formation des personnels, la mise en place de base de données pour mieux suivre les enfants.

Ce programme, en adéquation avec les politiques publiques maliennes, va permettre des échanges interprofessionnels, la mise en réseau d'acteurs associatifs et publics avec les ministères concernés par l'enfance, l'abandon d'enfants et le handicap.

Fondation Blachère

Jusqu'au 26 septembre à LA FONDATION BLACHERE à Apt (84), 15 artistes contemporains majeurs, reconnus et émergents issus d'Afrique, font l'objet de l'exposition :

Visibles/invisibles - l'Afrique urbaine et ses marges.

Avec la série des photos des nourrices «L'Ombre de l'Enfance» Malik Nejmi montre l'absence autour de laquelle doit se construire la vie d'enfants exclus de leur famille parce qu'ils sont nés différents.



Le conseil d'administration de l'association LEO :

Catherine Coste, Claire Denis, Thierry Mur, Christian Nénon, Bernard Péchon, Patricia Péchon, Christophe Rincé, Juliette Soto.

Rédaction, graphisme et mise en page réalisés bénévolement par les membres du bureau et Johan Mus.



Pour adresser vos courriers :

Association Léo

66, rue Saint Raymond - 84380 Mazan

contact@leo.asso.fr - tél. 04 90 60 63 10